

Campagne agricole 2013-2014

La production céréalière a atteint 68 millions de quintaux

Le Maroc a réalisé une campagne agricole encourageante avec une production de céréales d'un niveau jugé bon de 68 millions de quintaux, en phase avec les objectifs du plan Maroc vert de 70 Mq, malgré les niveaux de précipitations limités.

Bonne année agricole au Maroc. La production des céréales 2013-2014 a atteint 68 millions de quintaux (Mq), dont 37 Mq de blé tendre, 17 Mq d'orge et 14 Mq de blé dur. Un résultat très encourageant et en phase avec les objectifs prévus dans le cadre du Plan Maroc vert (70 Mq), qui trouve son origine, selon le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, dans la bonne répartition des précipitations couplées aux efforts déployés par les agriculteurs et l'engagement permanent et constant du département de l'Agriculture vis-à-vis du secteur agricole. S'agissant des autres productions, le bilan semble également satisfaisant selon le même responsable. «Nous avons enregistré une bonne année agricole, après une saison agricole exceptionnelle enregistrée l'année précédente», souligne M. Akhannouch.

Ainsi, concernant les légumineuses, une légère hausse de la production (6%) a été enregistrée par rapport à l'année dernière, malgré le fait que le cumul pluviométrique de cette campagne soit en baisse de 39% par rapport à la campagne précédente. D'après le ministre, cette augmentation est tirée par l'amélioration des rendements dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Cette région, qui concentre 27% de la superficie des légumineuses au niveau national, a connu une augmentation de la production estimée à 50%.

Les cultures sucrières se sont également inscrites dans une perspective favorable, suite à l'augmentation des prix à la production, le soutien à l'utilisation des semences et les signaux positifs de soutien à la mise en place de nouvelles superficies de canne à sucre. Des facteurs qui ont contribué à l'augmentation de la production d'un million de tonnes permettant ainsi de couvrir plus de 47% des besoins.

S'agissant des primeurs, la production a réalisé une performance favorable avec un volume exporté de 843.000 tonnes, en hausse de 10% par rapport à 2013, et un accroissement de la diversification des produits exportés, soit plus de 14% pour les légumes divers, et des marchés, dont la Russie. Pour ce qui est de l'olivier, il a enregistré une production record de 1,57 million de tonnes grâce aux conditions climatiques favorables, notamment les précipitations des mois de mars et d'avril 2013 et les températures clémentes du mois de juin 2013 qui ont eu un effet bénéfique sur la floraison et la nouaison des oliviers. De son côté, la production de l'amandier a enregistré une hausse de 4% par rapport à 2012-2013, malgré la faiblesse des précipitations dans le Souss (28% des superficies), qui pourrait avoir une incidence sur les performances de la campagne prochaine. La production du pommier a connu également une légère croissance de 3%.



Le ministre de l'agriculture (à droite) a présenté devant les journalistes les performances du secteur agricole.

Par ailleurs et en ce qui concerne la filière du palmier dattier, de nombreuses actions ont été entreprises. Le département de l'Agriculture a mis en place une subvention destinée à prendre en charge les coûts d'acquisition des plantes à hauteur de 100% en vue de densifier, réhabiliter et étendre les palmeraies. Le secteur de l'élevage a également bénéficié d'importants efforts visant l'amélioration génétique, ce qui a permis d'augmenter

les productions du secteur qui a bénéficié aussi d'une bonne répartition spatiale et temporelle des précipitations, impactant à leur tour positivement les parcours au niveau des principales zones. Les disponibilités fourragères ont permis ainsi de maintenir les niveaux de production des viandes rouges, tandis que la production avicole devrait atteindre quant à elle 590.000 tonnes fin 2014. ■

Yusra Amrani

Intensification du contrôle sanitaire

Afin de suivre de près l'état de santé des cultures végétales, plusieurs programmes ont été mis en place par le département de l'agriculture. Lesdits programmes visent le suivi, la surveillance, la prévention et la lutte contre certaines maladies. Ces

actions sont menées de pair avec le programme de surveillance de la qualité des facteurs de production, notamment les semences, les engrais et les pesticides, aussi bien au stade de la production qu'à celui de la distribution.